



Société Anonyme
Siège social : Avenue des Arts 31 - 1040 BRUXELLES
TVA BE 0402.954.628
RPM Bruxelles

Paiement du dividende

L'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2012 a pris la décision de distribuer un dividende afférent à l'exercice 2011 et a fixé le montant brut à EUR 8,88 par action.

Le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25 %, s'établit à EUR 6,66 par action et est payable à partir du 15 mai 2012.

Les titulaires d'actions dématérialisées et nominatives au 14 mai 2012, recevront le paiement du dividende à la date du 15 mai 2012 comme suit :

- Le dividende des actions dématérialisées sera payé automatiquement par l'intermédiaire financier détenant les actions pour compte de l'actionnaire.
- Le dividende des actions nominatives, sera payé directement aux actionnaires inscrits en nom dans le registre.

Les titulaires d'actions au porteur coupon n°13 et suivants attachés (code BE0003803203) devront demander au préalable la conversion de leurs actions en actions dématérialisées ou nominatives (BE0974265945) et être titulaires de ces actions dématérialisées ou nominatives en date du 14 mai 2012 pour être en droit de recevoir le 15 mai 2012 même le paiement du dividende.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION